

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1<sup>er</sup> MARS 2019

**Présents :** Mme Myriam FOUGERE, *Maire*,

Mme Corinne MONDIN, M. Laurent LAMY, M. Eric CHEVALEYRE, M. Johan IMBERT, *Adjoints*,  
M. Jacques JOUBERT, M. Guy GORBINET (Conseiller Délégué), Mme. Françoise  
PONSONNAILLE, Mme. Christine SAUVADE (Conseillère Déléguée), Mme. Marielle GUY,  
Mme Marie-Thérèse REYROLLE, M. Jean-Charles BOUTIN, Mme Marine FOURNET, Mme  
Colette POINSON, Mme Corinne PEGHEON, Mme Nadine BOST.

**Absents avec procuration :**

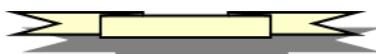
- Mme Agnès PERIGNON à M. Laurent LAMY,
- M. Albert LUCHINO à M. Johan IMBERT,
- M. Michel BEAULATON à Mme Marine FOURNET,
- Mme Marie-Thérèse BERTHEOL à Mme Marie-Thérèse REYROLLE,
- M. Marc CUSSAC à Mme. Christine SAUVADE,
- Mme Nathalie LAVILLE-ANDRIEUX à Mme Myriam FOUGERE,
- M. Franck PAUL à M. Jean-Charles BOUTIN,
- Mme. Stéphanie ALLEGRE-CARTIER à M. Guy GORBINET,
- Mme Émilie FAYE à M. Éric CHEVALEYRE,
- M. Patrick BESSEYRE à Mme Colette POINSON,
- Mme Simone MONNERIE à Mme Corinne PEGHEON,
- Mme Véronique FAUCHER à Mme Nadine BOST.

**Absent :**

- M. Laurent COURTHALIAC.

**Secrétaire de séance :** Mme Marielle GUY et Mme Christine SAUVADE.

Après vérification des présents, constatation de l'effectivité du quorum, deux secrétaires de séance sont désignées : Marielle Guy et Christine SAUVADE. Madame le Maire ouvre la séance du conseil à 19h00.



## POINT A L'ORDRE DU JOUR :

### FINANCES

#### DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Si l'action des collectivités locales est principalement conditionnée par le vote de leur budget annuel, leur cycle budgétaire est rythmé par la prise de nombreuses décisions. Le débat d'orientation budgétaire constitue la première étape de ce cycle.

Madame le Maire indique que le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB), réalisé en amont du vote des Comptes administratifs (CA) et Comptes de Gestion (CG), nécessite de donner des éléments chiffrés tels que les résultats des exercices 2018.

# Synthèse des comptes administratifs

## BUDGET DE L'ABATTOIR

### Section de fonctionnement

		Prévu	Réalisé
Dépenses	Résultat antérieur		<b>14 392,96 €</b>
		<b>101 042,96 €</b>	<b>85 656,51 €</b>
	Total des dépenses (99% de réalisations par rapport aux prévisions)		<b>100 049,47 €</b>
Recettes	Résultat antérieur		
		<b>101 042,96 €</b>	<b>87 421,85 €</b>
	Total des recettes (86.52% de réalisations par rapport aux prévisions)		<b>87 421,85 €</b>
Résultat de fonctionnement du Compte administratif			<b>-12 627,62 €</b>

### Section d'investissement

		Prévu	Réalisé
Dépenses	Résultat antérieur		
		<b>709 879,59 €</b>	<b>620 012,38 €</b>
	Total des dépenses (87.34% de réalisations par rapport aux prévisions)		<b>620 012,38 €</b>
Recettes	Résultat antérieur		<b>244 047,00 €</b>
		<b>709 879,59 €</b>	<b>268 840,65 €</b>
	Total des recettes (72.25% de réalisations par rapport aux prévisions)		<b>512 887,65 €</b>
Résultat d'investissement du Compte administratif			<b>-107 124,73 €</b>

## Assainissement

### Section de fonctionnement

		Prévu	Réalisé
Dépenses	Résultat antérieur		
		<b>340 506,42 €</b>	<b>269 661,00 €</b>
	Total des dépenses (79.19% de réalisations par rapport aux prévisions)		<b>269 661,00 €</b>
Recettes	Résultat antérieur		
		<b>340 506,42 €</b>	<b>286 006,53 €</b>
	Total des recettes (83.99% de réalisations par rapport aux prévisions)		<b>286 006,53 €</b>
* Résultat de fonctionnement du Compte administratif			<b>16 345,53 €</b>

### Section d'investissement

		Prévu	Réalisé
Dépenses	Résultat antérieur		
		<b>594 710,00 €</b>	<b>435 116,98 €</b>
	Total des dépenses (73.16% de réalisations par rapport aux prévisions)		<b>435 116,98 €</b>
Recettes	Résultat antérieur		<b>264 323,31 €</b>
		<b>594 710,00 €</b>	<b>292 688,38 €</b>
	Total des recettes (93.66% de réalisations par rapport aux prévisions)		<b>557 011,69 €</b>
Résultat d'investissement du Compte administratif			<b>121 894,71 €</b>

## BUDGET DU CINEMA

### Section de fonctionnement

		Prévu	Réalisé
Dépenses	Résultat antérieur		
		<b>369 116,01 €</b>	<b>214 205,63 €</b>
	Total des dépenses (58.01% de réalisations par rapport aux prévisions)		<b>214 205,63 €</b>
Recettes	Résultat antérieur		<b>8 399,22 €</b>
		<b>369 116,01 €</b>	<b>392 294,99 €</b>
	Total des recettes (108.55% de réalisations par rapport aux prévisions)		<b>400 694,21 €</b>
Résultat de fonctionnement du Compte administratif			<b>186 488,58 €</b>

### Section d'investissement

		Prévu	Réalisé
Dépenses	Résultat antérieur		<b>10 195,05 €</b>
		<b>200 888,09 €</b>	<b>187 015,06 €</b>
	Total des dépenses (98.17% de réalisations par rapport aux prévisions)		<b>197 210,11 €</b>
Recettes	Résultat antérieur		
		<b>200 888,09 €</b>	<b>61 207,55 €</b>
	Total des recettes (30.47% de réalisations par rapport aux prévisions)		<b>61 207,55 €</b>
Résultat d'investissement du Compte administratif			<b>-136 002,56 €</b>

*Excédent de fonctionnement 2018, affecté à la section d'investissement 2019*

**136 002,56 €**

## Service des eaux

### Section de fonctionnement

		Prévu	Réalisé
Dépenses	Résultat antérieur		
		<b>161 900,00 €</b>	<b>139 493,43 €</b>
	Total des dépenses (86.16% de réalisations par rapport aux prévisions)		<b>139 493,43 €</b>
Recettes	Résultat antérieur		
		<b>161 900,00 €</b>	<b>156 159,27 €</b>
	Total des recettes (96.45% de réalisations par rapport aux prévisions)		<b>156 159,27 €</b>
Résultat de fonctionnement du Compte administratif			<b>16 665,84 €</b>

### Section d'investissement

		Prévu	Réalisé
Dépenses	Résultat antérieur		
		<b>396 700,00 €</b>	<b>107 565,54 €</b>
	Total des dépenses (27.12% de réalisations par rapport aux prévisions)		<b>107 565,54 €</b>
Recettes	Résultat antérieur		<b>211 369,05 €</b>
		<b>396 700,00 €</b>	<b>157 962,92 €</b>
	Total des recettes (93.10% de réalisations par rapport aux prévisions)		<b>369 331,97 €</b>
Résultat d'investissement du Compte administratif			<b>261 766,43 €</b>

## BUDGET REGIE DISTRIBUTION DE CHALEUR

### Section de fonctionnement

		Prévu	Réalisé
Dépenses	Résultat antérieur		
		<b>368 800,00 €</b>	<b>318 514,08 €</b>
	Total des dépenses (86.36% de réalisations par rapport aux prévisions)		<b>318 514,08 €</b>
Recettes	Résultat antérieur		
		<b>368 800,00 €</b>	<b>321 734,49 €</b>
	Total des recettes (87.24% de réalisations par rapport aux prévisions)		<b>321 734,49 €</b>
Résultat de fonctionnement du Compte administratif			<b>3 220,41 €</b>

### Section d'investissement

		Prévu	Réalisé
Dépenses	Résultat antérieur		<b>81 066,16 €</b>
		<b>182 875,16 €</b>	<b>78 434,69 €</b>
	Total des dépenses (87.21% de réalisations par rapport aux prévisions)		<b>159 500,85 €</b>
Recettes	Résultat antérieur		
		<b>182 875,16 €</b>	<b>158 833,70 €</b>
	Total des recettes (86.85% de réalisations par rapport aux prévisions)		<b>158 833,70 €</b>
Résultat d'investissement du Compte administratif			<b>-667,15 €</b>
Excédent de fonctionnement 2018, affecté à la section d'investissement 2019			<b>3 220,41 €</b>

## BUDGET DE LA COMMUNE

### Section de fonctionnement

		Prévu	Réalisé
Dépenses	Résultat antérieur		
		<b>8 198 983,86 €</b>	<b>6 520 438,10 €</b>
	Total dépenses (soit 79.52% de réalisation par rapport aux prévisions)		<b>6 520 438,10 €</b>
Recettes	Résultat antérieur		<b>863 317,86 €</b>
		<b>8 198 983,86 €</b>	<b>7 382 781,21 €</b>
	Total recettes (soit 100.57% de réalisation par rapport aux prévisions)		<b>8 246 099,07 €</b>
Résultat de fonctionnement du Compte administratif			<b>1 725 660,97 €</b>

### Section d'investissement

		Prévu	Réalisé
Dépenses	Résultat antérieur		<b>1 589 673,83 €</b>
		<b>5 207 048,61 €</b>	<b>2 580 665,26 €</b>
	Total des dépenses (80.09% de réalisations par rapport aux prévisions)		<b>4 170 339,09 €</b>
Recettes	Résultat antérieur		
		<b>5 207 048,61 €</b>	<b>2 991 771,19 €</b>
	Total des recettes (57.46% de réalisations par rapport aux prévisions)		<b>2 991 771,19 €</b>
Résultat d'investissement du Compte administratif			<b>-1 178 567,90 €</b>

## Fonctionnement

### 1- Les dépenses

Les charges de fonctionnement réelles ont diminué de 5,33% cette année. Elles sont passées de 6 448 721 € en 2017 à **6 121 910,41 € en 2018**.

**Chapitre 011** : charges générales : - 400 000 €

**Chapitre 12** : charges de personnel - 154 000 €

**Chapitre 042** : opérations d'ordre - 70 000 €

**Chapitre 65** : dépenses dues au transfert des subventions d'ALF + 90 000 €

**Chapitre 67** : charges exceptionnelles + 11 000 €

### 2- Les produits

Les produits de fonctionnement réels sont passés de 8 360 000 € en 2017 (+ 540 000 €) contre 8 246 000 € en 2018.

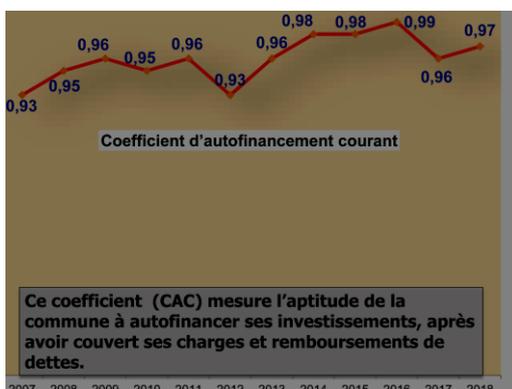
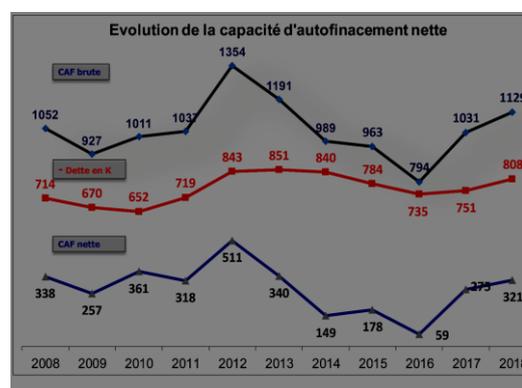
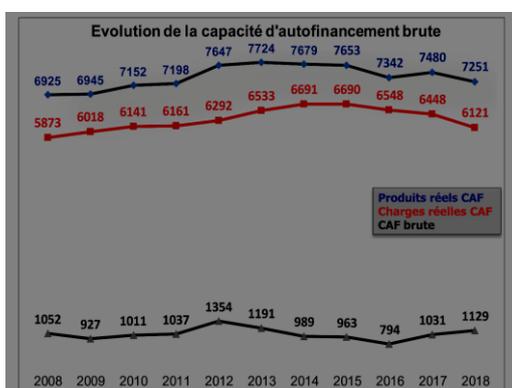
**Chap. 73** : Ressources fiscales - 110 000 €

**Chap. 74** : Dotations, subventions, participations : + 67 000 €

**Chap. 70** : Ventes de produits courants : - 153 000 €

### 3- Capacité d'autofinancement

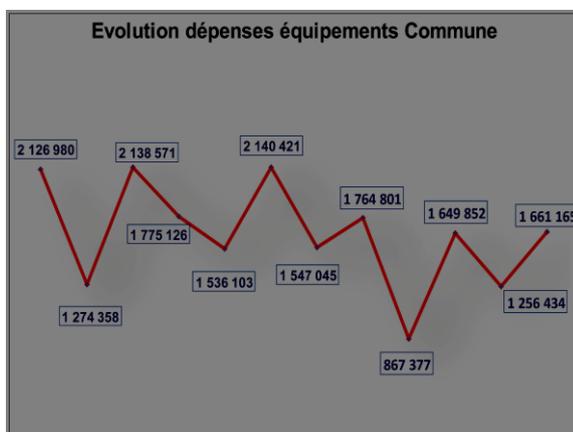
Pour 2018, le montant de la CAF Brute est de **1 129 660 €** (contre 1 031 532 € en 2017).



# Investissement

## 1- Dépenses

Le montant des dépenses d'équipement 2018 est de 1 661 165 € soit 234 €/habitant. À noter que ce montant 2019 ne prend en compte que le budget principal.



### La dette

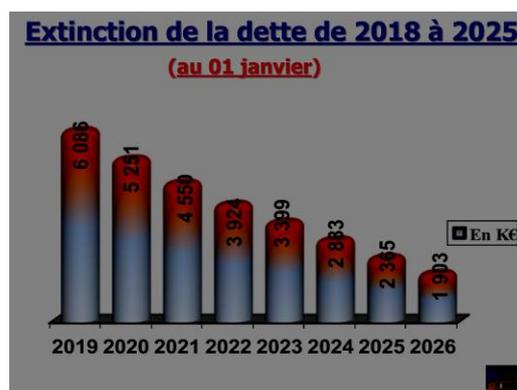
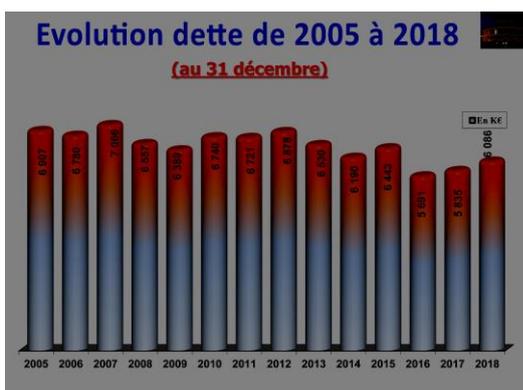
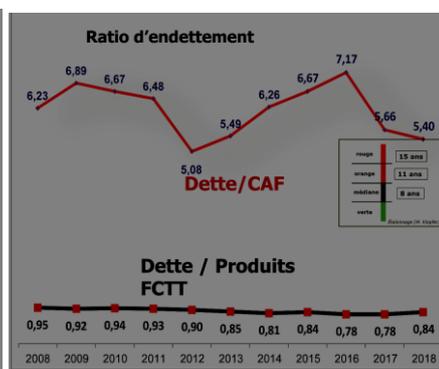
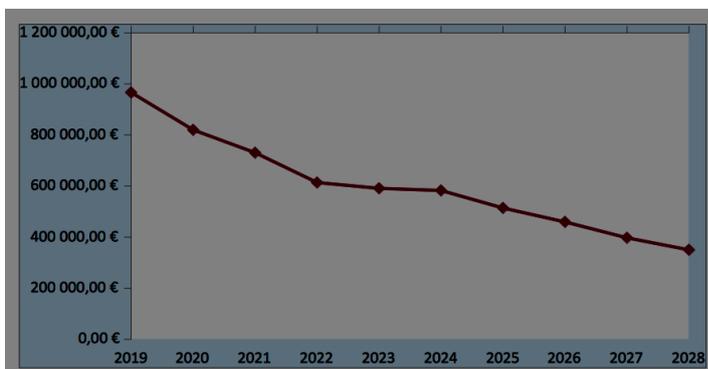
La commune rembourse de manière annuelle sur le budget investissement sa dette en capital :

- **dette bancaire : 836 000 € en 2018.**

L'encours des dettes bancaires au 31 décembre 2018 était de 6 105 276 €.

- **dette EPF SMAF : 88 300 € en 2018.**

En 2019, le remboursement de la dette en capital correspondra à **924 300 €**.



## **Restes à réaliser dépenses = 771 552,23 €**

Les plus importants :

- Quartier Saint-Jean / République = 449 784,18 €
- Eglise = 109 556,24 €
- Cité administrative / Maison des Jeunes = 95 500,55 €
- Passage Kim en Joong = 89 428,01 €

## **2 - Recettes**

L'enveloppe prévisionnelle de subventions d'investissement pour 2019 est de **1 034 812 € minimum** (hors Maison des jeunes, déambulateur, projets en cours).

Il est raisonnable que l'emprunt envisagé pour 2019 permette à la collectivité de rester « dans la zone verte ».

### **Opérations nouvelles les plus significatives**

- Restauration du déambulateur de l'église Saint-Jean : 658 880 €
- Rénovation bâtiments Maison des Jeunes / Cité administrative : 2 800 000 € dont 500 000 € de dépenses prévisionnelles en 2019 (avec autorisation de programme)
- Résidence Jeunes 3e étage Cité administrative : 75 000 €
- Gymnase Henri Joubert :  
Reprise charpente et étanchéité toiture : 75 000 €
- 2e tranche Signalétique urbaine : 50 000 €
- Programme Voirie 2019 : 150 000 €
- Centre technique municipal : Lancement MO 60 000 €  
(Opération globale estimée à 1 760 832 € - autorisation prog.)

## **Fonctionnement 2019**

Le RIFSEEP est le nouvel outil indemnitaire de référence qui remplace les primes et indemnités existantes dans la fonction publique.

Il est composé de deux parties :

- L'IFSE tient compte de la responsabilité, la technicité et des sujétions particulières,
- Le CIA tient compte de la manière de servir et de l'engagement professionnel.

Il permet de :

- Homogénéisation de la rémunération des agents publics,
- Aide au management dans le cadre de l'évaluation annuelle.

### **Madame le Maire ouvre les débats :**

#### **Comptes administratifs :**

Corinne Pegheon demande à quoi correspond le reste à réaliser en investissement.

Myriam Fougère répond qu'il reste des travaux à réaliser sur différentes opérations et travaux en cours.

#### **Budget assainissement**

Corinne Pegheon demande à quoi correspond le reste à réaliser en investissement.

Johan Imbert explique qu'il s'agit des travaux de Saint-Jean-République et que des négociations sont en cours avec les entreprises (cela coûtera moins cher que prévu).

### **Cinéma**

Guy Gorbinet demande combien il reste sur l'emprunt du cinéma ?

Myriam Fougère répond qu'il reste deux ans.

### **Régie de chaleur**

Guy Gorbinet explique que s'il y avait plus d'adhérents, on pourrait mieux faire fonctionner la chaudière.

Nadine Bost demande pourquoi les recettes baissent alors que le nombre d'abonnés est stable ?

Jean-Charles Boutin répond que les abonnés consomment moins, les maisons sont mieux isolées et il y a une maison vide.

Myriam Fougère explique qu'il y aura une vraie réflexion à avoir sur ce réseau de chaleur.

Johan Imbert explique que les adhérents sont contents car le tarif n'est pas indexé (soit un manque à gagner pour la commune).

### **Service des eaux**

Corinne Pegheon demande si le reste à réaliser est le même que pour l'assainissement.

Johan Imbert acquiesce.

### **Budget Camping**

Corinne Pegheon demande si la baisse des recettes est due à celles de la piscine et du camping.

Corinne Mondin explique que l'on n'a pas perdu tant que ça puisque nous avons réussi à lisser sur l'année.

### **Investissements**

Nadine Bost demande quel sera le nombre de la population INSEE prise en compte pour la DGF.

Myriam Fougère répond 7102.

Corinne Pegheon demande quel sera le montant des subventions pour le déambulatoire de l'église.

Myriam Fougère répond que la DRAC subventionnerait à hauteur de 40% à 50 %, le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme 10 à 15 % et le Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes à même hauteur et précise qu'une souscription est également ouverte à la Fondation du patrimoine.

Corinne Pegheon demande à quoi correspondent les 240 000 € de voirie rurale.

Myriam Fougère répond qu'il s'agit des travaux de La Murette (voirie, assainissement ...) mais pas sur de l'entretien.

Nadine Bost demande s'il y a quelque chose de prévu pour l'eau.

Laurent Lamy explique que la commune profitera des travaux pour refaire les réseaux d'eau (conduites, captages...).

Nadine Bost souligne que le projet pluriannuel n'apparaît pas et demande si on l'aura.

Myriam Fougère répond qu'on le fera apparaître le 15 mars (garage, voirie, amélioration du cadre de vie du centre-ville, amélioration de l'accueil ...).

Nadine Bost demande « en quoi consiste cette réorganisation, parce que tout est neuf ».

Myriam Fougère répond que c'est suite à l'élaboration de l'organigramme réalisé pour recalculer les choses. Il y a un coup de peinture dans la mairie ronde et des travaux (prévus au Budget 2019) dans la mairie d'accueil.

Nadine Bost demande des précisions sur l'enveloppe « Mairie d'Accueil 39 000 € ».

Myriam Fougère précise que ces travaux de réaménagement concerneront trois services :

- Police pour l'accessibilité
- Travaux dans les bureaux
- Sécuriser les archives

Corinne Pegheon demande si les mariages se feront aussi à la mairie d'accueil ? Myriam Fougère répond que non.

## **Conclusions**

### Nadine Bost

Sur le fonctionnement, il y a des charges qui ne sont plus existantes et on ne voit pas les efforts qui ont été faits. Il faut continuer à les faire ce qui ne sera pas forcément facile mais il faut trouver les leviers.

Le point positif pour 2018, c'est que les taux d'emprunt sont peu élevés.

Les recettes ont baissé, il faut trouver des leviers pour rentrer des €.

Je suis satisfaite du coefficient inférieur à 1.

Il serait intéressant de détailler les projets du centre bourg.

Les 39 000 € de travaux pour la mairie d'accueil paraissent exagérés.

Je ne vois pas l'intérêt de ce regroupement des services pour les habitants. Est-ce que ce sont des frais utiles ?

La programmation ne tient pas compte de l'augmentation des coûts (carburant, éclairage...).

Il manque de la réflexion sur la transition écologique.

### Corinne Pegheon

Concernant le CAC, je trouve que les investissements doivent être tournés vers la population et je m'interroge sur la réorganisation des services techniques et sur la cité administrative.

Myriam Fougère répond qu'il est important de faire des opérations où le pourcentage d'aides est élevé. La Maison des Jeunes est en montage de projet.

Johan Imbert explique l'intérêt de la réorganisation des services qui est d'avoir un seul lieu. Un intérêt pour les Ambertois car une meilleure gestion de la mairie avec un bâtiment moins coûteux car plus récent. Cela permet une gestion plus optimale du patrimoine car La Masse pourrait être une opportunité pour un privé et donc une recette possible pour la commune.

Guy Gorbinet défend les améliorations de l'accueil comme une maison des services, c'est un peu la vitrine du territoire et cela vaut bien 39 000 €.

Nadine Bost souhaite avoir le détail des 39 000 €.

Jacques Joubert souligne que le budget de la sécurité des Ambertois a été oublié.

Myriam Fougère précise que ce sera inscrit au budget.

***L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H10.***